Chanoine Brugière

Castelnaud

Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

76. le bourg. 260 h. . Crabol. 1½ os. . 1 le Peytol (Mirandes) 8
aux Ans. 4½ so. 1 les Dounies. (Mir.) 15 Pont de Cause. 3 s. 2
Banes (Htes Bsses) 4 s. 6 Envaux 8½ on. 14. Prends-te-Garde. 6 so.
♁ Bérel. 2 s. . 5 ♁ Feyrac. 2½ N. 3 les Ramonets. 1½ o -
Bonnègre. 2 os. 1 à Générille. 2 s. 5 le Roc. 4½ on. . 1
au Bost. 4. 1 leyral. 2 no. . 3 ♁ Chau de Signac. 4½ so. 2
la Borie (Hte Bsse) 4 so. lasserre. 4 no. 5 ♁ St Géry. 1 s. -
à Bruyère. 2 on. 2 Maison Neuve. 3 se. 3 le Soucillet. 1 N. .
le But. 2 no. . ☆ Mel. 1 se. . . aux Taillades. 7½ so. 1
la Chaussée. 1 no. 1 l'Homond (des Mir) 3 Tournepique. ¼ ne. 9
lascombe. ⅔ os. . ☆ Mlin Tournepique ½ e. 1 la Treille. 5 no. 13.
lascombe. 5 so 5. (ou Bas Castelnaud). Vielcroze. 1 s. 5.
♁ la Coste Chau. 3 s. . ♁ les Mirandes. 7 on. 16 les Valats. 3 so. 2
Combe Peyrouse. 4 s. 1 Mlin Neuf. 2½ se. . le Brouillet (Mir) 6
la Cayre. 7 N. 1 ♁ Notre Dame. 4 so. 1 la Cosse (de G.)
Coubirat. 4 so. 6. Ozan. 3½ os. .

Castelnaud.
Soulier Lalande Joseph. 1808
Lalande. . 1804
Sarlat Jean Bap. 1827
Lafon Jean. 1873.

Feyrac
Deguilhen Jacques. 1808
Delpeyrat Pierre. 1808
Soulier Lalande. 1816
Delpeyrat Jean. † 1819
Delpeyrat Martin. 1821.

SHAP - Fonds Pommarède

Castelnau et Fayrac. 700 habitants dont 260 au bourg; 450 ménages dont 200 h.; 1352 hectares; 61m 240mm altitude; à 70 K de Dôme; 11 K. de Sarlat; 83 K de Périgueux.
Revenus de la fabrique en 1884: 43,/15 x 29
Revenus de la fabrique en 1881: 335f
Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 463f
Sol. Oolite supérieure. Crétacé inférieur. Alluvions.
Cette commune est arrosée par la Dordogne et par les ruisseaux du Céou, de Terrot et d'Envaux. Emigration: un grand nombre de jeunes filles et de jeunes femmes vont se louer à Libourne et à Bordeaux pour obtenir un salaire plus élevé, au grand détriment de leur âme. — Silex taillés. Grotte sur les bords du Céou.
Origines. « Castellum nomine Castrum novum, 1114 (Chronicon Albigense); « Castelnau » (Chronicon Bern. Itier); « Castel-neuf » 1462 (Arch. de la Gironde, Belvez); « Castelnau-sur-Dordogne (Archiv. de Pau, Châtell.); « Castelnau-de-Berbières (Tarde); « Castelnau-des-Mirandes », 1625 (Act. not.) (Pièc. de Gourg.
Au XIVe s. Castelnau était le siège de l'archiprêtré nommé depuis Archiprêtré de Daglan (Pouillé du XIIIe s.); collation par l'Ordinaire, anno X). — Châtellenie s'étendant au XIVe s. sur 5 paroisses: Castelnau, la Chapelle, Feyrac, St Pompon et Veyrines, 1364 (Esp. 88.)
Etymologie. Dans l'Histoire du Périgord par Mr Dessalles, t. 1er p. 366 on lit:
« Il ne faudrait pas écrire Castelnaud, mais Castelnault. Ce nom, dont l'origine ne remonte pas au-delà du moyen-âge, a été mal compris par les chroniqueurs qui l'interprètent dans le sens de château neuf, l'ont traduit par Castrum novum; c'est castrum altum qu'ils auraient dû dire, attendu que haut signifie élevé et non pas neuf, et que de fait toutes les localités du nom de Castelnault occupent des points culminants. » La manière dont s'expriment les gens de l'endroit en désignant le château vient à l'appui de l'assertion de M. Dessalles. Ils disent tous lou costel naou et non lou costel nevé.
Titulaire et Patron: St Michel-Archange, 29 septembre (Stat. de l'Evêché). On lit aux registres paroissiaux de 1671 et suiv. « Paroisse de St Michel de Castelnaud » (Archiv. de la Dord.) - Le livre des Insinuations nomme dans cette paroisse une église ainsi désignée: « Ecclesia S. Joannis de Castelnau. »
L'église de Castelnau est à mi-côte. Elle a été peinée et rebâtie plusieurs fois. Son style est roman du XIIe s.; sa forme celle d'une croix latine. Elle mesure 22m sur 7m; elle a deux petites chapelles au-dessous.

du chœur dédiées à la Ste Vierge et à St Joseph; elles ont environ 6 mètres carrés 9 croisées; tableaux du Christ et de St Vincent de Paul; sacristie au midi, humide. Cloche de 300 livres. – Cimetière à 20 mètres Confréries du S. Sacrement, du Scapulaire, Archiconfrérie.
Presbytère contigu, 6 pièces avec dépendances, jardin de 4 quartonnées. – Casuel de vin pour la première messe.
L'ancien presbytère fut vendu nationalement le 29 prairial an IV à Simon Salande pour 1782^{tt} (bâtimens, jardin etc) Archiv. de la Dord. série Q.76 N° 763, et Q 550 N° 47 (pour 1780^{tt}) – (Archiv. de la Dord. série O « L'ordonnance du 24 juin 1818 autorise l'acceptation du legs fait par le Sr Baylé desservant de ses droits et hypothèques sur la maison presbytérale de Castelnaud. – 2 écoles. – 3 cabarets; 1 café.

Curés de Castelnau.

F.s de Massant. c. 1669. de Selves, vic. – Montet. 1843. 48.
Varènes vic. 1677. Bouyssou. vic. – Auchier. 1848. 64.
Troche. r. 1681. Laverne, vic. – Bignaud. 1865. 66.
Poulvodié de St Clair. 83. 1714. Fornugier de Beaupuy. 75. 91. Coldefy. 1866. 67.
Lagarde de Bonnet. 1715. 43. J.-Jacq. Baylé. A. 1791. 1803. Maillebiau. 67. 74
Dufau. 1743. 73. J. J. Baylé. A. 1803. 16. Chazarain. 1878
Jean de Mavanzac. 1773. 14. Pergot. 1818. 43. Delmon. 1879.

– Au XVIIe s. Veyrines était annexe de Castelnau. J. J. Baylé était (ancien) ex-prieur des Augustins de Dôme.

– Délimitation. L'ordonnance royale du 21 août 1827 porte: Art. IV. Les communes de Feyrac et de Castelnaud sont réunies en une seule dont le chef-lieu est fixé à Castelnaud (Archiv. de la Dord.)

§ Le château de Castelnau remonte, croit-on, au Xe ou XIe siècle. D'après la « Chronique de la guerre contre les Albigeois » par Pierre, moine de l'abbaye de Vaux-Cernay, il fut pris et détruit en 1214 par Simon de Montfort. « … Destructo igitur et everso castro Domæ, voluit Comes noster subvertere castrum Montisfortis, quod erat, sicut diximus, præfati tyranni (Bernard de Casnac)… » « … Erat prætereà prope Montemfortem aliud castellum, nomine Castrum-novum, non impar cæteris in malitiâ, et hoc ipsum timore exercitûs vacuum fuerat derelictum. Proposuit autem Comes noster tenere et occupare castrum illud, ut per hoc melius posset pacis compescere turbatores: sicut cogitavit, ita et fecit. – Erat insuper castrum satis forte, nomine Baynacum, hujus castri dominus pessimus erat… » On appelait ces 4 châteaux « l'archeteresse de Satan. » (Le Chroniqueur 1854. p. 248).

(Fonds Lespine t. 78 p. 9) 1219. Hommage rendu à Raymond IV, vicomte de Turenne, par Matfre de Castelnau, fils de Bernard pour le château et châtellenie de Castelnau, ainsi que son père l'avait fait « B. Dei gratiâ Tutellensis abbas, omnibus ad quos præsentes litteræ etc.
(Tarde impr. p. 154) « Le 26 febvrier (1405) Castelnau de Berbières se déclare du parti des Anglois. Ce qui estant seu à Sarlat, le chapitre, en l'absence du sieur évesque, envoye des homes à la Roque de Gajac pour conserver la place soubz l'obeyssance du roy et, le 27 juin 1405, Bonebaut, séneschal de Rouergue y met le siège. La bride de Sarlat y est apportée. Les assiégés soustiennent jusque à la fin d'aougst auquel temps ilz capitulent et quittent la place. »

SHAP - Fonds Pommarède

(Tarde impr. p. 157) « Castelnau de Berbières qui l'an 1405, avoit esté assiégé et pris avec beaucoup de frais par le parti de France, est repris l'an 1407 par les Anglois soubz la conduite d'Archambaut d'abzac, capitaine de Cancon, pour le sieur de Lesparre et de Rausan, qui y laisse une garnison commendée par le capitaine Ramonet del Sort. » ...

(Tarde p. 164) « Ceste mesme année (1414), Arnaud de Bordeille, séneschal de Périgord, recouvre des mains des Anglois Castelnau de Berbières et quatre autres places et, pour la délivrance d'icelles, faict imposer sur la séneschaucée de Périgord huit cens livres. Mais bien tost après Castelnau fut repris et anglois comme devant. »

(Tarde p. 171) « Au moy d'octobre (1430), le seigneur de Laigle vint assiéger Castelnau de Berbières où estoit une garnison angloise depuis l'an 1420 et, pour attirer le pays à ce siége, promet, par lettres du 13 d'octobre 1430, de razer la place après qu'elle sera prinse, afin que les bons françois n'en soient plus incommodés, mais son dessein ne réussit pas et son travail fut inutile. »

(Tarde p. 175) « Vers la fin de l'année 1436 les Anglois sont chassés de Castelnau de Berbières et la place remise en l'obéyssance du roy de France après avoir esté possédée depuys l'an 1420 par les Anglois. »

(Tarde p. 178) 1440. « Le 13 de mars audit an, jour de dimanche, Aillac est pris par les Anglois, ensemble Castelnau de Berbières qui estoit pour le parti françois depuys le moys de mars de l'an 1436 et sur la fin de ceste année, est par trahison et surprinse mis en la puissance des Anglois. »

(Tarde p. 180) « Le 7 octobre (1442 le sieur de Laigle, comte de Périgord, le sieur de Pons, le sieur de Turenne, le sieur de Baynac, séneschal de Périgord, et autres seigneurs du pays) assiégent Castelnau de Berbières et mandent à Sarlat d'envoyer des hommes, des vivres et des arbalestes, ce qu'ilz font et mesmes y conduisent leur artillerie qui consistent en deux brides et un lop; les assiégés se rendirent sur la fin d'octobre. »

(Tarde p. 212) « Le 5 octobre 1500, Armand de Gontaut de Biron, évesque de Sarlat et les consulz dudict Sarlat, d'une part, et François de Caumont, sieur de Castelnau, transigent pour raison des limites des terres et juridictions de Sarlat et Castelnau et posent les bornes qui y sont encore et, le 11 avril 1511, lesdictz sieurs évesque et consulz en firent de mesme pour les limites de Sarlat et de Temniac. »

(Tarde p. 313) 1589. « ... la Dordoigne demeura deux jours entiers entre Dome et Castelnau empourprée du sang des hommes et chevaux qui avoint esté tués ou blessés. Les uns et les autres estoint catholiques, mais, charmés du nom de ligueurs et royaux, ilz s'acharnoint et se tuoint comme cela. »

(Archiv. de la Dord. Q. 549. N° 24) « Vente du 11 germinal an 2. L'emplacement du château de Castelnaut. Propriétaire Caumont émigré, adjudicataire J. Gautier 140 fr. (Il y a un grand nombre d'autres lots commune de Fayrac).

SHAP - Fonds Dommarède

Les sieurs Vitalle et Gautier commandants de la garde nationale démolirent en partie le château de Castelnau à la Révolution. Il y avait dans le château une fort belle chapelle du XIVes. (style gothique flamboyant) ornée de sculptures et de fresques de mérite, le tout fut horriblement dégradé en 1827 par une troupe de vandales. A la voute de cette chapelle on remarque à la clef des armoiries qui ne paraissent être un lion et deux roses ou étoiles. Les pierres sculptées de l'antique château de Castelnau furent achetées en 1841 par l'entrepreneur des travaux des travaux de la navigation sur la Dordogne, pour établir les cale au pied de Castelnau. On faisait rouler ces pierres du château à la rivière où elles arrivaient brisées. Mr Guérau Propriétaire de Teyrac en aurait, dit-on, offert dix mille francs, pour les conserver chez lui où on aurait pu les visiter. C'est donc pour

l'archéologie une perte due à l'incurie des employés de l'administration (Communication de M. Nalet architecte.)

Au bas du château est une ancienne maison sur le mur de laquelle on voit de belles armoiries sculptées. Ecusson : écartelé aux 1 et 4 un lion, aux 2 et 3 une barre, surmonté d'un casque à panaches. Au dessous : CL et plus bas : Je rends graces à Dieu.

- Il y avait au XVIIes. un temple protestant à Castelnau, ainsi que nous l'apprend l'acte suivant extrait du registre déposé aux archives de la Dordogne :

R.P.R. (Religion prétendue réformée). 1681 « Le second de mars mil six cent quatre-vingt un a esté baptisé dans le temple de Castelnau par moi soubsne ministre Diane de Belcier fille de noble François de Belcier habitant du lieu de Castelnau et de demoiselle Marguerite de Vins, parrain est Joseph de Vins seigr de la Fleynie et la marraine damoiselle Dianne de Raymond mère dudit sieur de Belcier, lesdits Srs parrain et marraine ont signé... D. Superiori ministre. Belcier. Montebon de la Fleynie. Diane de Reymon. »

(Fonds Despine, vers la fin du t. VII)

Lettre de Louis XIII, à Mr le Marquis de Castelnau lieutenant des armées du Roi, gouverneur de la ville de Berserac. 16 août 1662. « Mon cousin, J'ai été informé que la dame marquise de Castelmoron se rendant à Bord. après avoir abjuré la religion protestante, a été enlevée en passant à Planac (Plarac ?) et conduite au château de Castelnau situé en Périg. qui vous appartient et où elle est détenue. J'ordonne au capitaine Guerioneiere mon exempt de se transporter au château, d'y retirer la marquise et la conduire au couvent de Ste Marie de Bord. qu'elle a choisi... (Autre lettre) Nous ordonnons en outre que lorsqu'elle sera dans ce couvent elle n'en puisse sortir que par un ordre signé de nous. »

- Nous lisons au « Chroniqueur » 1854 p. 170, une légende intéressante relative à Hélène de Castelnau fille de Charles de Castelnau et de N... de Baynac. Etant jeune encore elle fut ravie par Jean d'Aydie, renommé par les désordres de sa vie et la férocité de son caractère qui convoitait son

immense fortune. Cette riche captive venait d'atteindre sa seizième année et devait bientôt malgré elle épouser son ravisseur. Géraud de Sabarre jeune chevalier, déjà célèbre par ses hauts faits ému par la réputation des brillantes qualités et de beauté

Coutounieix 11 février 1890. H. Brugière f. 30.—

f.31. de beauté de la jeune captive, résolut de la délivrer. Avec une petite troupe de cavaliers il se rendit à l'improviste au château d'Arpajon, fit lancer une mèche enflammée dans le magasin à fourrages où se produisit bientôt un vaste incendie. A la faveur du désordre qu'il occasionna Géraud, suivi des siens monta à l'assaut, alla droit au donjon dont il brisa la porte et invita respectueusement Mademoiselle de Castelnau à le suivre ce qu'elle accepta avec joie et reconnaissance. Géraud après avoir délivré le pays de son tyran et détruit son odieux repaire reconduisit triomphalement au château de Castelnau Mademoiselle Hélène qui, on le croit, ne refusa point sa main à son libérateur et vécut désormais avec lui heureuse au château de ses pères.— Au Château de Castelnau il y a un puits dont la profondeur est de 300 pieds.

Fayrac. Origines. « Afayrac » (P. XIIIe s.); « Feyracum » 1365 (Lesp. Châtellenies). Ancien repaire noble.

Fayrac est situé sur un rocher au bord de la Dordogne. Sous le château est un étang de 500 mètres de long sur 100 m. de large. — La commune de Feyrac fut supprimée et réunie à celle de Castelnau par ordonnance royale du 21 avril 1827. Il y a dans cette section plusieurs fontaines très abondantes; l'air est un peu humide.

L'église, anciennement paroisse et prieuré, a pour titulaire St Eutrope. La chapelle du château, qui est de style gothique et très belle, a pour titulaire St Louis.

L'ancien presbytère de Feyrac fut vendu nationalement le 15 thermidor an IV à Bernard Sarlat pour 450f.

Le château de Feyrac est aujourd'hui habité par Mr le Baron et Mme la Baronne de la Tombelle qui à de grands talents artistiques unissent le mérite d'être les grands bienfaiteurs de la contrée.

Curés-prieurs de Fayrac. (Les prieurs de Feyrac résidaient au village de la Treille)

Léonard de Gorsse. 1642. 80 — Decas. 1693. 1704.
Pouche, vic. — Guiral. 1704. 43.
J. Lacombe vic. 1682. 84. — J. Gerbaud. 1743. 92
Maleville. 1685. 93

— Martyr de la Révolution. Pierre Lavergne, ex-curé domicilié à St Louis de Castelnau (à voir) —

Titres de Feyrac (Fonds Lespine t. V. p. 191).

Les Milandes ou les Mirandes. Etymologie. Plusieurs font venir ce nom du latin Miranda, à cause de la situation merveilleuse de ce village.

L'église fut bâtie en 1410 et consacrée 3 ans plus tard sous le vocable de St Jacques-le-Mineur. Elle était autrefois collégiale: « En ce temps (1558), dit le chanoine Tarde, il y avait une petite

SHAP - Fonds Pommarède

église collégiale au chasteau de Cahuzac et une autre au Chasteau des Milandes lesquelles se sont perdues à cause que elles n'avoint aucun fondz certain et perpétuel estant seulement prébandées par les libéralités et munificences des seigneurs desdictz lieux, lesquelz venant à se refroidir ou défaillir, les colléges ont pris fin. » (Tarde p. 227.)

L'église des Milandes est du style gothique dit flamboyant ; elle mesure 15m 87cm de longueur sur 14 de largeur et 8m 14cm de hauteur ; sa forme est celle d'une Croix grecque. Il y a dans cette église une chapelle consacrée à la Vierge. Cette église a été peinte ; on y distingue encore plusieurs scènes évangéliques notamment des anges accompagnés de cartouches sur lesquels on lit : « Gloria Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Laudamus te, benedicimus te. » Il y a une inscription autour de l'abside. Plusieurs membres de la famille de Caumont sont ensevelis dans la chapelle des Milandes ; leurs tombeaux ont été enlevés pendant la Révolution. Dans le testament de Jacques Nompar de Caumont duc de Laforce en date du 15 janvier 1649 on lit : « ... Voulons et ordonnons qu'après nostre decès nostre corps soit inhumé et ensevely en la chapelle des Milandes, au thumbeau auquel feu messire Geoffroy et Jean de Caumont père et fils, mon oncle et cousin ont estes inhumés et que ce soit simplement et sans aucune pompe... » (Bull. archeol. du Périg. t. IX p. 250...)

Le château des Milandes, dont on voit encore des ruines intéressantes, fut bâti en 1489 par François de Caumont, seigneur de Castelnau et des Milandes et Claude de Cardaillac, sa femme. Sur le bandeau de la fenêtre, à gauche de la porte d'entrée on lit l'inscription suivante gravée en creux rempli de plomb : « LAN MCCCCIIII^{XX} ET IX FYREN COMENSADES LAS MILANDES DE CASTELNAV. » (Bull. Arch. du Périgord t. IX p. 227.)

Au village de Bérel il y avait une église dédiée à St Martin (R. P. Carles Tit. et Patr.). On croit qu'il y avait aussi une chapelle à St Géry (Ibidem).

Il y avait une chapelle de Notre-Dame près de Signac ; elle est indiquée dans la carte de Belleyme. L'emplacement fut vendu à la Révolution (Archiv. de la Dord. Q 549 N° 32) Vente du 1er prairial an 2. Corps de métairie appelé de Notre-Dame, commune de Castelnaud, propriétaire Besson émigré. Adjudicataires Grelet et son beau-père pour 11. 500 fr.

Tombeau. Il y a quelques années, en creusant une tranchée sur la rive gauche du vallon du Céou, des ouvriers découvrirent une pierre tombale que l'on croit être celle d'un pèlerin que la mort surprit en ces lieux pendant qu'il faisait le pèlerinage de Roc-Amadour. Ce tombeau, qui paraît être du XIIe siècle porte en sculpture dans des encadrements des coquilles de St Jacques et une croix de Malte (Bull. Arch. t. X p. 484. Dessin.)

Le 8 septembre 1812 grande inondation

SHAP - fonds Pommarède

dans toute la contrée : elle fut causée par une trombe qui emporta une forte chaussée, trois moulins et un grand nombre de maisons. [5] M. René, Semaine relig. p. 14.

[5] Chateau de Castelnaud. « Les ruines importantes du château surplombent sur la Dordogne et sur le Céou. Elles présentent en façade de cinquante huit à soixantes mètres. La hauteur au-dessus de la rivière paraît être de plus de cent quatre-vingts mètres. Le château se composait d'un vaste corps de logis échelonné sur l'arrête du coteau, comprenant deux grandes tours avancées, aux deux extrémités, une troisième, moins grande, près la porte d'entrée. Au milieu des constructions intérieures dominait une vaste tour carrée, dont les créneaux subsistent encore, avec une tourelle élancée qui présente les vestiges de son escalier. La tour la mieux conservée a deux mètres cinquante centimètres d'épaisseur, et six mètres dans œuvre. Elle porte un cordon de pierres d'environ quarante centimètres de largeur, qui paraît élevé de six mètres à partir du pied. La hauteur totale de la tour, telle qu'elle est maintenant, annonce vingt-cinq à trente mètres. La chapelle se trouvait dans la tour carrée et a gardé sa voûte. A côté de la porte, et dans l'intérieur de la cour, il y a un puits dont le diamètre est de 3 mètres et la profondeur de 300 pieds, mais chaque visiteur, et surtout les enfants, y jetant continuellement des pierres, le puits finira par se combler. A la droite du château sont d'énormes fortifications, qui s'en vont en zig-zag à une grande distance. Familles anciennes : de Castelnau, au Château de ce nom ; de Blancher au château de Fayrac ; de Caumont-Laforce, au château des Milandes ; de Bessou au château de Lacoste ; Masrobert etc.

(Archiv. de la Dord. 1688.) Mariage de noble Jean Dartenset escuier, sieur de Landrevie, habitant au village de la Faurie paroisse de Mortemar avec demoiselle Bessou de la présente paroisse. Ont signé : Landrevie de la Faurie, Monbette de Lanzat, Marguerite de Bessou, Salegourde.

SHAP Fonds Pommarède